



Divorce Complique avec mon ex mari

Par **Ludmila**, le **04/03/2015 à 22:29**

Bonjour, je suis séparée de mon mari depuis 2 ans et 2 mois et je suis partie je vis seule dans un appartement. Je lui demande le divorce mais il a fallu attendre car il est tombé gravement malade 3 mois après notre séparation. J'ai dû prendre de l'argent sur son compte pendant ses 4 mois d'hospitalisation pour payer les frais de nourriture des enfants les charges courantes de son logement car moi je travaillais mais je ne gagnais que 850 € par mois et lui 1800. Nous avons un prêt de 220 € qu'il paye tous les mois et moi je règle cantine transport de ma fille car maintenant je gagne 1100 €. Il est rétabli depuis et a repris son activité mais maintenant il me demande de lui rembourser ce que j'ai pris sur le compte et payer ma part de crédit mais je ne peux pas vu mes ressources. Je précise que je suis partie en lui laissant tous les meubles et que j'ai dû faire un prêt café pour tout me racheter et il refuse un divorce par consentement mutuel. Alors ma question est, à-t-il le droit de faire cette demande. Merci de votre réponse. Vais-je devoir payer ou pas

Par **cocotte1003**, le **05/03/2015 à 08:51**

Bonjour, sauf motif grave c'est au juge de vous autoriser à quitter le domicile conjugal. Tant que vous n'êtes pas divorcé, vous devez tous deux continuer à participer aux dépenses du ménage, enfants, électricité, appartement..... ce sera au juge de trancher si cela est raisonnable, cordialement